

Lannion, le 29 mars 2021 – 17h45

## LUMIBIRD : MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 4 MAI 2021

Les actionnaires de LUMIBIRD sont informés qu'ils seront convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 4 mai 2021 à 14h00 au 2-bis avenue du Pacifique – ZA de Courtabœuf, LES ULIS (91). Dans le contexte sanitaire actuel de Covid-19, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 et du décret n°2020-418 du 10 avril 2020 tels qu'ils ont été prorogés par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021, l'Assemblée Générale se tiendra hors la présence physique des actionnaires.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour, le texte des résolutions et les principales modalités de participation à l'assemblée a été publié au BALO du 29 mars 2021 (Bulletin n°38 / avis n°2100702). Il est téléchargeable sur le site Internet de LUMIBIRD : [www.lumibird.com](http://www.lumibird.com) et celui du BALO : [balo.journal-officiel.gouv.fr](http://balo.journal-officiel.gouv.fr).

**Dans ce contexte, aucune carte d'admission ne sera délivrée. Les actionnaires sont invités à voter à distance (par correspondance ou procuration) à l'aide du formulaire de vote prévu à cet effet et disponible sur le site internet de la Société ([www.lumibird.com](http://www.lumibird.com)) ou par internet sur la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS. Ils pourront aussi donner pouvoir au Président du Conseil d'administration ou à toute personne physique ou morale de leur choix dans les mêmes conditions.**

**L'Assemblée Générale sera rediffusée en direct via un webcast vidéo disponible sur le site internet de la Société (<http://www.lumibird.com>) dans la partie Finance > Informations réglementées 2021 > [Documents préparatoires à l'Assemblée Générale Annuelle](#) et sera également disponible en différé dans le délai prévu par la réglementation.**

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette Assemblée Générale seront mis à la disposition des actionnaires, dans les conditions et délais règlementaires, sur le site Internet de LUMIBIRD [www.lumibird.com](http://www.lumibird.com), rubrique « informations réglementées / Documents préparatoires à l'Assemblée générale », et au siège social de LUMIBIRD au 2, rue Paul Sabatier, 22300, Lannion.

Ces documents pourront également être transmis aux actionnaires sur simple demande adressée à :

CACEIS Corporate Trust (service Assemblées)

Madame Hassina FEDDAL

14 rue Rouget de Lisle

92862 Issy les Moulineaux Cedex 09

Fax : +33 (0)1 49 08 05 82 ou 83

et/ou :

LUMIBIRD

Madame Aude NOMBLOT-GOURHAND

Secrétaire Générale

Tél : +33 (0)1 69 29 17 00

[info@lumibird.com](mailto:info@lumibird.com)

**Prochaine information** : publication du chiffre d'affaires T1 2021, le 26/04/2021, après Bourse

---

LUMIBIRD est un des plus grands spécialistes mondiaux du laser. Fort de 50 années d'expérience et maîtrisant les technologies de laser à solides, de laser diodes et de laser à fibres, le Groupe conçoit, fabrique et distribue des solutions laser haute performance à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (production, défense/spatial, capteurs Lidar) et médical (ophtalmologie, diagnostic échographique).

Issu du rapprochement en octobre 2017 entre les Groupes Keopsys et Quantel, LUMIBIRD, fort de plus de 800 collaborateurs et plus de 126 M€ de chiffre d'affaires en 2020 est présent en Europe, en Amérique et en Asie.

**Les actions de LUMIBIRD sont cotées au compartiment B d'Euronext Paris. FR0000038242 – LBIRD** [www.lumibird.com](http://www.lumibird.com)

**Contacts**

**Groupe LUMIBIRD**

Marc Le Flohic  
Président Directeur Général  
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00  
[info@lumibird.com](mailto:info@lumibird.com)

**Groupe LUMIBIRD**

Aude Nombrot-Gourhand  
Secrétaire Générale – CFO  
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00  
[info@lumibird.com](mailto:info@lumibird.com)

**Calyptus**

Mathieu Calleux  
Relations Investisseurs  
Tel. +33(1) 53 65 37 91  
[lumibird@calyptus.net](mailto:lumibird@calyptus.net)